

Réouverture des courts de tennis municipaux

Les courts de tennis municipaux rouvrent

La Ville de Troyes rouvre les courts de tennis du Complexe Sportif Henri-Terré mardi 19 mai, à 8h. La Fédération Française de Tennis (FFT), en concertation avec le Ministère des Sports, a pris une série de mesures permettant une reprise de la pratique du tennis, dans des conditions de sécurité optimales.

À ce stade, seuls six courts extérieurs de tennis du Complexe Henri-Terré vont rouvrir, dès mardi 19 mai, à partir de 8h. La Ville de Troyes, selon les conditions imposées par le Ministère des Sports et la FFT, laisse fermés les courts intérieurs ainsi que les deux courts synthétiques en terre battue qui seront très prochainement réhabilités. Les joueurs devront se connecter sur le site ballejaune.com/club/tennis-troyes pour réserver leur court en ligne.

Les courts de tennis seront nettoyés une fois par jour par les services municipaux. Il est indispensable que chaque joueur suive scrupuleusement les consignes (affichées à l'entrée de chaque court et disponible sur le site internet de réservation) : respecter les gestes barrières et la distanciation, venir avec ses propres balles (avec un signe distinctif), apporter détergent et papier jetable afin de nettoyer les bancs où sont posées les affaires, ou encore laisser sa serviette dans son sac. Il est recommandé de terminer sa partie 5 minutes avant la fin du créneau pour éviter aux joueurs de se croiser.

Les parties communes resteront fermées au public (club-house, vestiaires et douches). Les joueurs devront donc être déjà en tenue à leur arrivée.

Sur la pratique en tant que telle, il ne sera pas possible de jouer en double. Seuls deux joueurs seront sur le terrain et devront respecter les sens de circulation et les distances physiques. Les joueurs ne peuvent pas venir accompagnés. (voir infographie jointe)

REPORT DE COLLECTES EN RAISON DU JOUR FÉRIÉ

Troyes Champagne Métropole vous informe qu'en raison du jour férié du Jeudi de l'Ascension, le 21 mai, des modifications de collectes sont à noter dans certaines communes de Troyes Champagne Métropole. Des reports ou avancements sont appliqués pour les collectes de tri et ordures ménagères selon le tableau ci-joint.

Les usagers sont invités à sortir leurs bacs et sacs la veille au soir.

Votre contact

Service relations presse

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr